REPUBLIQUEAIGERIENNEDEMOCRATIQUEET POPULAIRE

Wilaya de Tamanrasset
Daïra de Tamanrasset
Communede Ain Amguel
NIF APC: 098411099021217

AVIS D'APPELD OFFRENATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° :...10../2025

Le président de l'assemble populaire communal de Ain Amguel lance un avis d'appel d'offre national ouvert, pour réaliser les travaux de :

Réparation des dégâts causés par les intempéries sur les CC de la Commune d'In Angel

- Lot N° 01 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC reliant Quartier Arak et Timesnagatine sur 700 ml
- Lot N° 02 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC reliant In Mguel et Inakaham sur 1500 ml
- Lot N° 03 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC reliant RN 55 et Ifregh 02 sur 50 ml
- Lot N°04 : Contrôle et Suivi : réparation des dégâts causés par les intempéries sur les CC de la Commune d'InMark

Les entreprises intéressées par le présent avis d'**appel d**'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **communain Amguel de** .(bureau des marchés) Contre paiement d'**une somme non remboursable de** deux Mille Dinars Algériens (2000,00 DA)

I CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITES

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

Lot N° 01, Lot N° 02 et Lot N° 03 :

a/ Capacités professionnelles :

Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale ou secondaire) et classé à la catégorie 2 (Activité Principale ou secondaire) et classé à la catégorie 2 (Activité Principale ou secondaire)

b/ Capacités financières

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les années (2022-2023-2024) au moins un chiffre d'affaire moyen de 100000000 DA justifié par des bilans visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôts au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.

c/ Capacités techniques : Le soumissionnaire doit disposer :

- D'une référence dans la réalisation des projets de protection (prange busé, prange salmensille, réparation de dégât causé par les intempéries) ou Travaix d'de béton ou bâtiment dans les dix (10) dernières années (2015-2024) et l'année en cours, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant ou un opérateur public économique.

Lot N° **0**1 :

a/ Capacités professionnelles :

Le soumissionnaire doit présenter le statut de société pour les organismes publics spécialisés ou certificat d'agrément pour privé agrée par le ministre de travaux publics.

NB: Tas les samissiancies peut samissiance pour un ou plusieurs lots, et peut être attributaire pour un seul lot.

- -Pour les entrepreneurs attributaires, ils sont tenus présenter les pièces originales contenue dans le dossier, à l'administration pour vérification dans les délais de l'administration provisoire (10 jans)
- Les entrepreneurs attributaires doivent adopter le système de travail à trois équipes en rotation (3x8) sous peine de mesures coercitives et application automatique des sanctions prévues par les lois en vigueur.
- Les délais du présent cahier de charge sont limité à cinq (05) mois, l'entreprises ayant proposé un délai supérieur aux délais administratif sont notés 0 pts et s'engagé à respecter les délais administratifs

II. PRESENTATION DES OFFRES

Les plis doivent être déposées au secrétariat de la commun Ain Amguel de Tamanasset, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», CES enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

A	PPFI.	D'OFFRES	N°		
\boldsymbol{I}		$D \cup D \cup D \cup D$	1.4		٠

Réparation des dégâts causés par les intempéries sur les CC de la Commune d'In

Lot N° 01 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC reliant Quartier Arak et Timesnagatine sur 700 ml

Lot N° 02 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC reliant In Angel et Irakhan sur 1500nl

Lot N° 03 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC reliant RN 55 et Ifregh 02 sur 50 ml

Lot N°04 : Contrôle et Suivi : réparation des dégâts causés par les intempéries sur les CC de la Commune d'In Angel

- Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est à **quinze 15 jours** à compter de la date de la première, **parution de l'avis d'appel d**'offres dans le BOMOP et/ou dans la presse nationale. La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à (10^h 00), l'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à (10^h 30) en séance publique
- Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'**aujour** ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix jours (90j) augmentée de la durée de préparation des offres.